



Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et
Floristique de la région Rhône-Alpes
(guide méthodologique régional, C.S.R.P.N. Rhône-Alpes)

HABITATS NATURELS DETERMINANTS

Fiches descriptives des habitats - partie 6/7 : Codes CORINE **44.122** à **45.3**

44.122	SAUSSAIES MEDITERRANEENNES A SAULE POURPRE
44.14	GALERIES MEDITERRANEENNES DE GRANDS SAULES
44.3	AULNAIES-FRENAIES DES FLEUVES MEDIO-EUROPEENS
44.4	FORETS MIXTES DE CHENES, D'ORMES ET DE FRENES DES GRANDS FLEUVES
44.911	BOIS D'AULNES MARECAGEUX MESO-EUTROPHES
44.A1	BOIS DE BOULEAUX A SPHAIGNES
44.A2	BOIS TOURBEUX DE PIN SYLVESTRE
44.A3	BOIS TOURBEUX DE PIN DE MONTAGNE
44.A4	BOIS D'EPICEAS A SPHAIGNES
45.3	FORETS DE CHENE VERT MESO ET SUPRA MEDITERRANEENNES

SAUSSAIES MEDITERRANEENNES A SAULE POURPRE
(code CORINE 44.122)

pas d'illustration disponible

Description

Ces fourrés arbustifs plus ou moins denses mesurent entre 2 à 6 m de haut. Constitués de divers saules (Saule pourpre, drapé, à trois étamines) au port en touffes avec de nombreux rejets et ramifications secondaires (auxquels s'associent aussi le Peuplier noir, le Saule blanc, l'Argousier et des plantes herbacées pionnières des alluvions remaniées), ils sont établis par taches dans le lit mineur des larges rivières méditerranéennes, en tresse ou en étroits cordons le long des petits cours d'eau.

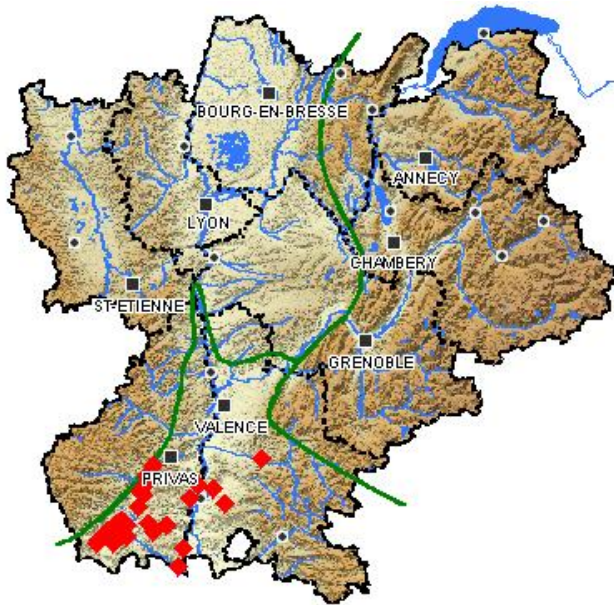
Ecologie

Ils poussent le long des berges, sur les bancs d'alluvions fines ou grossières des rivières à régime de crues, aux étages méso et supraméditerranéen. Grâce à leurs troncs souples rejetant facilement et à l'abondante dissémination de graines, ils colonisent rapidement les sols neufs décapés par les crues.

Espèces guides

Saule pourpre (*Salix purpurea*), Saule à trois étamines (*Salix triandra*), Saule drapé (*Salix elaeagnos*), Saponaire officinale (*Saponaria officinalis*)

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

En France, cet habitat se distribue le long des cours d'eau de la région méditerranéenne de la Provence au Languedoc-Roussillon et à la bordure méridionale du Massif central. Dans la région Rhône-Alpes, les saulaies arbustives de Saule pourpre sont localisées en bordure des cours d'eau les plus méridionaux des départements de la Drôme et de l'Ardèche : Bas Rhône en aval de Montélimar, Roubion, Jabron, Basse Ardèche, Chassezac et leurs principaux affluents. Leur répartition est toutefois mal connue et demande à être précisée.

Menaces

Ces fourrés ripicoles dépendent strictement du maintien des processus liés à la dynamique fluviale et torrentielle : crues, érosion, charriage et dépôts d'alluvions. Les aménagements de cours d'eau (seuils, endiguements, épis et ouvrages de stabilisation des berges, rectifications), les prélèvements de granulats et les équipements hydroélectriques (barrages) qui modifient fortement le régime des crues, menacent directement ou indirectement ces types d'habitats. Une meilleure prise en compte du rôle des cours d'eau et des risques liés aux crues commence à voir le jour et devrait permettre de garantir un espace de liberté fonctionnelle nécessaire au maintien de cet habitat.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant pour le domaine subméditerranéen

Directive habitats annexe 1

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Habitat non désigné dans le cadre du réseau Natura 2000

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2002, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 3 : Habitats humides, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000, 457 p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - RAMEAU, J.C., 1994, Types d'habitats forestiers, de landes et de fruticées, des complexes riverains et des montagnes françaises, remarquables sur le plan patrimonial, ENGREF, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 505 p.

GALERIES MEDITERRANEENNES DE GRANDS SAULES
(code CORINE 44.14)

Photo : Jean-Charles VILLARET -
Conservatoire Botanique National Alpin



Description

Caractérisés par leur feuillage blanc argenté, ces boisements riverains des cours d'eau, constituent d'étroits cordons linéaires, dominés par le Saule blanc, accompagné du Peuplier noir, du Peuplier blanc et du Frêne à feuilles étroites. Le feuillage léger de ces boisements permet le développement d'un sous-bois fourni associant divers saules, le Cornouiller sanguin et des herbacées vigoureuses recherchant les sols fertiles : Baldingère, Roseau, Morelle douce-amère, Grande consoude, Ronce bleue, Ortie...

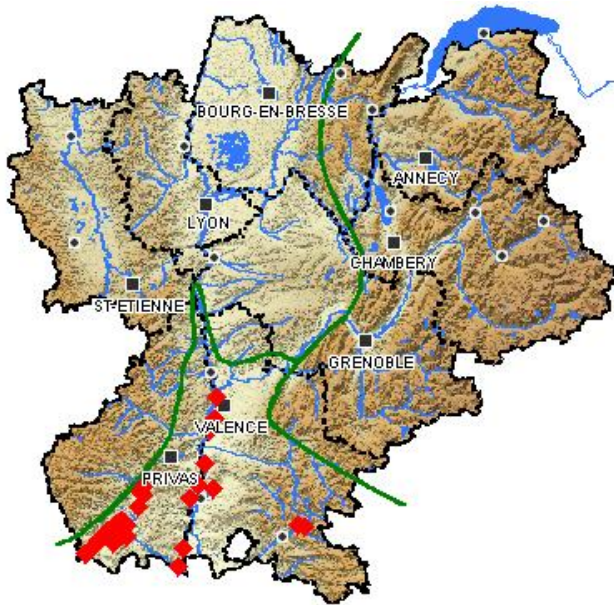
Ecologie

Ils sont établis sur sols humides, mais filtrants, généralement neufs ou peu évolués, au niveau d'alluvions récentes, de limons, sables et graviers. La nappe phréatique, affleurante ou proche de la surface, subit des variations de niveau marquées. Elle est circulante et renouvelée, assez riche en oxygène.

Espèces guides

Saule blanc (*Salix alba*), Peuplier noir (*Populus nigra*), Peuplier blanc (*Populus alba*), Saule pourpre (*Salix purpurea*), Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*), Baldingère (*Phalaris arundinacea*), Roseau (*Phragmites australis*), Fusain (*Evonymus europaeus*), Gouet d'Italie (*Arum italicum*)

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

En France, les forêts galeries méditerranéennes à Saule blanc et peupliers se rencontrent principalement le long, ou à proximité, des grands cours d'eau et fleuves planitiaires, à dynamique hydraulique et alluvionnement actifs, aux étages inférieurs sur l'ensemble du bassin méditerranéen de la Côte d'Azur au Roussillon. Elles remontent dans la vallée du Rhône jusqu'au nord de Valence. Dans la région Rhône-Alpes, ces formations forestières fluviales sont localisées en bordure des cours d'eau les plus méridionaux des départements de la Drôme et de l'Ardèche : Bas Rhône en aval de Montélimar, Roubion, Jabron, Basse Ardèche, Chassezac et leurs principaux affluents.

Menaces

Succédant aux saulaies arbustives colonisant les alluvions récentes, la saulaie-peupleraie blanche fluviale méditerranéenne est une formation spécialisée, pionnière et instable, à durée de vie assez brève. Elle est tributaire du renouvellement épisodique des rives et dépôts d'alluvions (rajeunissement forestier). Du fait de l'emprise humaine croissante en bord de rivière (urbanisation, arboriculture fruitière...), des endiguements de protection et des aménagements hydrauliques des cours d'eau, elle a fortement régressé pour devenir résiduelle, notamment sur le cours du Rhône. Son maintien nécessite de garantir un espace fonctionnel de divagation et d'alluvionnement aux cours d'eau qui l'hébergent.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant pour le domaine subméditerranéen

Directive habitats annexe 1

Habitat classé d'intérêt communautaire, dans le cadre du réseau Natura 2000

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - Collectif, 2001, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 1 : Habitats forestiers, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000, 2 vol., 339p., 423p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - BOURNERIAS, M., ARNAL, G., BOCK, C., 2001, Guide des groupements végétaux de la région parisienne, Ed. Belin, Paris, 640 p. - DELARZE, R., GONSETH, Y., GALLAND, P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p.

AULNAIES-FRENAIES DES FLEUVES MEDIO-EUROPÉENS
(code CORINE 44.3)



Description

Etablis en étroits cordons linéaires sur les rives des cours d'eau, ces boisements sont surtout caractérisés par le Frêne élevé, l'Aulne glutineux et, au contact du massif alpin, l'Aulne blanc. Ils associent aussi une grande variété d'essences : merisiers, tilleuls, érables planes et sycomores, saules. Etablis sur alluvions fines et limoneuses, leur sous-bois est généralement riche en arbustes et assez luxuriant en espèces herbacées recherchant les lieux humides et sols fertiles : Egotopode, Angélique des bois, Laîche pendante...

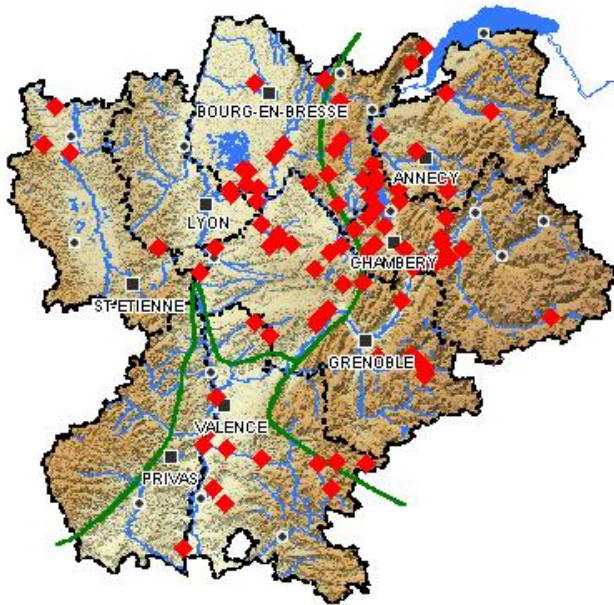
Ecologie

L'aulnaie-frénaie riveraine pousse aux étages planitiaire à montagnard, en bordure de cours d'eau lents à vifs, sur des alluvions. Les sols sont frais et aérés, parfois inondés lors des crues ou des remontées phréatiques, mais ne restent pas engorgés et asphyxiques comme dans l'aulnaie marécageuse.

Espèces guides

Frêne (*Fraxinus excelsior*), Aulne noir (*Alnus glutinosa*), Aulne blanc (*A. incana*), Angélique (*Angelica sylvestris*), Egotopode pied de chèvre (*Aegopodium podagraria*), Ficaire (*Ranunculus ficaria*), Laîche pendante (*Carex pendula*), Dorine alterne (*Chrysosplenium alternifolium*), Ail des ours (*Allium ursinum*), Ronce bleue (*Rubus caesius*)

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

Ces boisements des bords de cours d'eau sont largement répandus, de la plaine à la moyenne montagne, dans une grande partie de la France sauf dans la région méditerranéenne. Différents types sont présents en Rhône-Alpes : sur alluvions siliceuses, le long des cours d'eau qui descendent de la bordure est du Massif central (départements de la Loire et de l'Ardèche) ; sur alluvions limono-argileuses ou encore en stations très humides, sur sol argileux à tourbeux, associés aux premiers, ainsi qu'en Chambaran, dans le Bas-Dauphiné, l'Isle Crémieu, l'Avant-pays savoyard, la Dombes et la Bresse ; sur alluvions calcaires dans le massif jurassien, l'Isle Crémieu et les Préalpes.

Menaces

Bien qu'encore assez répandues, les aulnaies-frênaies riveraines ont souffert de l'aménagement de nombreux cours d'eau : endiguements, rectification de rives, ouvrages hydrauliques, dessertes sur berges. Les prélèvements de graviers et les captages d'eau participent aussi à leur dégradation. Le développement de plantes exotiques invasives (renouées géantes, solidages, buddléias, impatientes, robiniers ...) altère la qualité et le fonctionnement de ces boisements riverains, en perturbant la régénération forestière et en concurrençant les espèces locales. La conservation de l'habitat nécessite le maintien, voire la restauration, de la fonctionnalité des rivières et la préservation de la végétation riveraine.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant pour les domaines alpin, continental et subméditerranéen

Directive habitats annexe 1

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Habitat classé d'intérêt communautaire et retenu prioritaire, dans le cadre du réseau Natura 2000

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - BOURNERIAS, M., ARNAL, G., BOCK, C., 2001, Guide des groupements végétaux de la région parisienne, Ed. Belin, Paris, 640 p. - Collectif, 2001, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 1 : Habitats forestiers, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000, 2 vol., 339p., 423p. - DELARZE, R., GONSETH, Y., GALLAND, P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO, C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p. - RAMEAU, J.C., 1994, Types d'habitats forestiers, de landes et de fruticées, des complexes riverains et des montagnes françaises, remarquables sur le plan patrimonial, ENGREF, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 505 p. - OBERDORFER, E., 1992, Süddeutsche Pflanzengesellschaften. Teil IV : Wälder und Gebüsche. Textband, Ed. Gustav Fischer, Jena, 282 p.

FORETS MIXTES DE CHENES, D'ORMES ET DE FRENES DES GRANDS FLEUVES
(code CORINE 44.4)



Description

Etablis dans le lit majeur des grands cours d'eau, ces boisements âgés associent en une stratification complexe des essences variées : Frênes, Ormes, Chêne pédonculé, Peuplier blanc... Soumis aux crues les plus importantes (au moins jusque récemment) et aux remontées phréatiques, ces boisements sont (ou étaient) périodiquement inondés. Ils sont associés en mosaïque et succèdent dans le temps à des forêts de bois tendres (saulaies blanches), pionnières sur les alluvions récemment déposées par les crues.

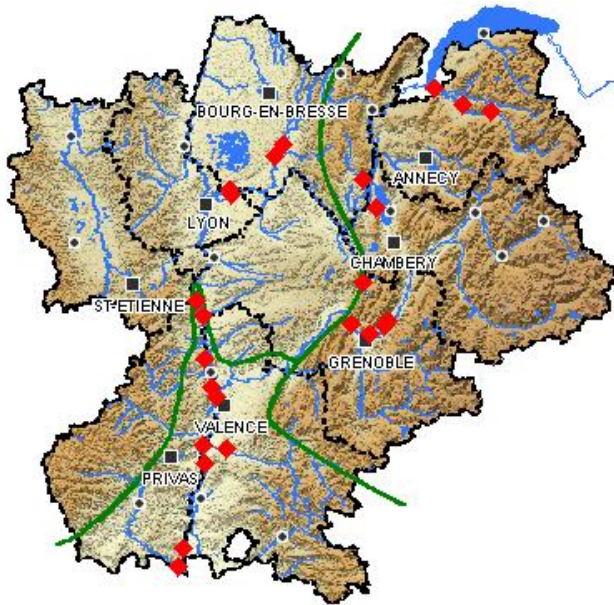
Ecologie

La chênaie-ormiaie fluviale pousse sur des sols humides mais filtrants, en général moyennement évolués, recouvrant des alluvions limoneuses à limono-sableuses, avec nappe phréatique fluviale circulante, proche de la surface. Autrefois (avant l'aménagement du Rhône), elle subissait des inondations régulières.

Espèces guides

Frêne élevé (*Fraxinus excelsior*), Frêne à feuilles étroites (*Fraxinus angustifolia*), Aulne noir (*Alnus glutinosa*), Orme champêtre (*Ulmus minor*), Chêne rouvre (*Quercus robur*), Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*), Troëne (*Ligustrum vulgare*), Fusain (*Evonymus europaeus*), Groseiller rouge (*Ribes rubrum*), Ronce bleuâtre (*Rubus caesius*), Houblon (*Humulus lupulus*), Lierre terrestre (*Glechoma hederacea*), Circée de Lutèce (*Circaea lutetiana*).

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

Désormais rares en France, ces boisements se localisent aux grandes vallées fluviales : Rhin, Saône, Rhône, Seine, Loire, Adour et Garonne. En Rhône-Alpes, ils sont typiques des bords du Rhône, de la Saône, et de quelques-unes de leurs confluences. Avec l'aménagement du Rhône et la forte empreinte humaine en plaine, la chênaie-frênaie-ormie fluviale a perdu son caractère inondable et est aujourd'hui très fragmentaire. Quelques ensembles résiduels subsistent dans la Moyenne vallée du Rhône, l'Est-Lyonnais et le Haut-Rhône, et peut-être à la confluence de l'Ain. Il n'est pas sûr que les frênaies alluviales du Grésivaudan et de la Combe de Savoie se rapportent à ce type.

Menaces

En France, ces boisements sont devenus très rares, en raison des aménagements conséquents des grands fleuves et de l'occupation humaine importante des plaines alluviales (urbanisation, agriculture intensive, popiculture...). La rareté ou l'absence de crues et la disparition des processus de rajeunissement de la végétation par l'érosion et la morpho-dynamique fluviale (changements de lit) ont perturbé fortement le fonctionnement naturel de ces milieux. Des boisements de substitution d'espèces invasives (Erable négundo, Robinier) altèrent aussi ces habitats. La restauration de la fonctionnalité des grands fleuves commence à voir le jour et devrait permettre de réhabiliter la chênaie-frênaie-ormie fluviale.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant pour les domaines alpin, continental et subméditerranéen

Directive habitats annexe 1

Habitat classé d'intérêt communautaire dans le cadre du réseau Natura 2000

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - Collectif, 2001, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 1 : Habitats forestiers, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000, 2 vol., 339p., 423p. - DELARZE, R., GONSETH, Y., GALLAND, P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO, C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p. - RAMEAU, J.C., 1994, Types d'habitats forestiers, de landes et de fruticées, des complexes riverains et des montagnes françaises, remarquables sur le plan patrimonial, ENGREF, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 505 p.

BOIS D'AULNES MARECAGEUX MESO-EUTROPHES
(code CORINE 44.911)

Photo : Jean-Charles VILLARET
Conservatoire Botanique National Alpin



Description

Ces boisements sont constitués généralement en taillis ou futaie d'arbres moyennement à peu élevés, dominés par l'Aulne glutineux (ou Aulne noir, ou Verne) généralement en peuplements purs, mais parfois associé au Frêne et plus rarement au Saule blanc. Le sous-bois de l'aulnaie glutineuse marécageuse des sols alcalins ou minéralisés est nettement dominé par de grandes laïches. Quelques fougères et arbustes adaptés aux sols marécageux peuvent y être observés, notamment le Saule cendré et la Bourdaine.

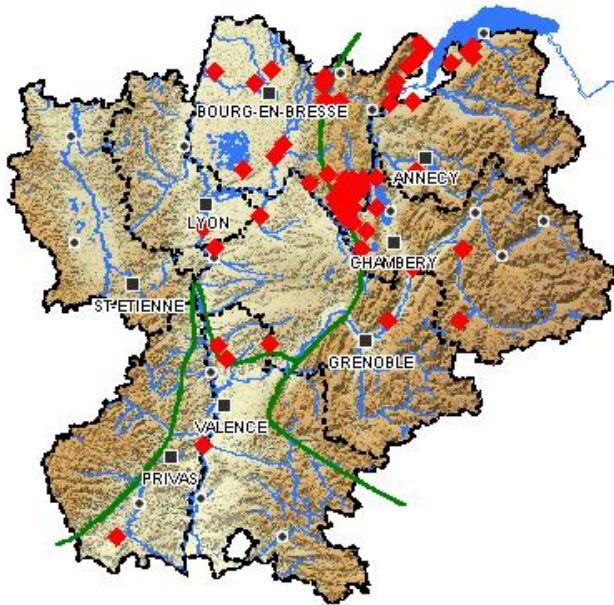
Ecologie

Cet habitat forestier spécialisé colonise les marais et plaines marécageuses à basse altitude, des étages planitiaire à sub-montagnard. Asphyxiques, gorgés d'eau toute l'année et souvent inondés de l'hiver au début du printemps, les sols sont constitués de tourbe alcaline riche en nutriments.

Espèces guides

Aulne noir (*Alnus glutinosa*), Saule cendré (*Salix cinerea*), grandes Laïches (*Carex elata*, *C. acutiformis*, *C. paniculata*, *C. appropinquata*, *C. elongata*), Roseau commun (*Phragmites australis*), Fougère des marais (*Thelypteris palustris*), Fougère des Chartreux (*Dryopteris carthusiana*), Iris d'eau (*Iris pseudacorus*), Bourdaine (*Frangula alnus*)

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

L'aulnaie noire marécageuse est largement répandue, à basse altitude, dans les grandes zones alluviales et les plaines humides des deux tiers nord de la France. Elle a régressé avec la dégradation des zones humides. Cet habitat est encore assez bien représenté dans la partie centre-nord de la région Rhône-Alpes, au niveau des plaines fluviales liées au Rhône et à ses affluents et dans les grands marais de l'Avant-pays savoyard, de l'Isle Crémieu et du Bas-Dauphiné. Il est devenu fragmentaire et résiduel dans la Bresse, la Dombes, l'est Lyonnais, les Basse et Moyenne vallées du Rhône, la Basse Ardèche, la Basse Isère, le Grésivaudan, ainsi que dans le bassin lémanique.

Menaces

Sans doute autrefois commun dans les marais de plaine, ce milieu a subi en Rhône-Alpes une évolution contrastée : d'un côté, il a régressé avec la dégradation et la disparition de nombreuses zones humides (drainages, mises en culture, remblaiements, urbanisation ...), mais de l'autre, il a colonisé certains marais après abandon de la fauche et du pâturage extensif. Dans plusieurs secteurs, il est au bord de la disparition avec la destruction des derniers marais, alors qu'il se maintient ou progresse dans l'Avant-pays alpin. Une meilleure prise en compte des zones humides semble se dessiner. Le suivi des aulnaies marécageuses sera un bon indicateur de leur évolution et de leur restauration.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant avec critère pour les domaines alpin, continental et subméditerranéen

Directive habitats annexe 1

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Habitat non désigné dans le cadre du réseau Natura 2000

Bibliographie concernant l'habitat

BISSARDON,M., GUIBAL,L., RAMEAU,J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - BOURNERIAS,M., ARNAL,G., BOCK,C., 2001, Guide des groupements végétaux de la région parisienne, Ed. Belin, Paris, 640 p. - DELARZE,R., GONSETH,Y., GALLAND,P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p. - RAMEAU,J.C., 1994, Types d'habitats forestiers, de landes et de fruticées, des complexes riverains et des montagnes françaises, remarquables sur le plan patrimonial, ENGREF, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 505 p. - OBERDORFER,E., 1992, Süddeutsche Pflanzengesellschaften. Teil IV : Wälder und Gebüsche. Textband, Ed. Gustav Fischer, Jena, 282 p.

BOIS DE BOULEAUX A SPHAIGNES
(code CORINE 44.A1)



Description

Ce sont des boisements clairs à très aérés d'arbres peu élevés, constitués de bouleaux. Les conditions marécageuses très sélectives et la pauvreté du sol limitent la diversité des essences forestières de ces boisements qui sont souvent monospécifiques : de rares aulnes, saules, pins ou épicéas accompagnent parfois les bouleaux. Les arbres sont généralement rabougris, ou de petite taille. Disposés en petits bosquets, ils alternent avec des formations marécageuses herbacées et tourbeuses.

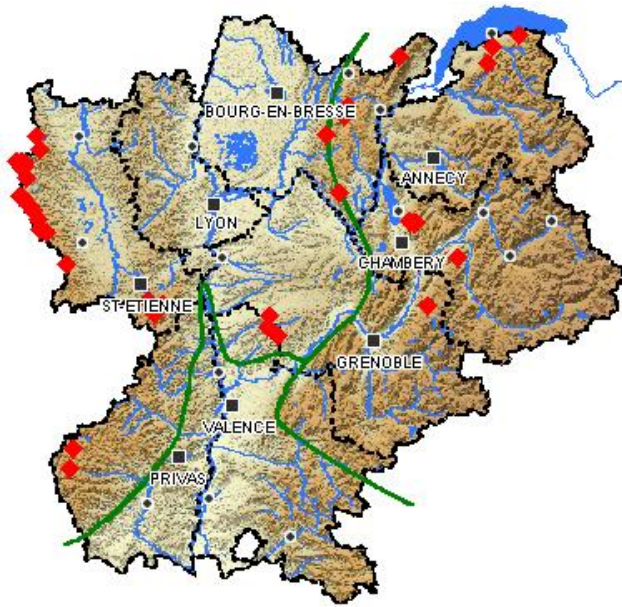
Ecologie

Etablis en conditions semi-marécageuses, ils s'installent en périphérie ou sur les parties surélevées et en voie d'assèchement des hautes tourbières et bas-marais acides. Ils occupent des sols gorgés d'eau en permanence, argileux ou tourbeux, pauvres à très pauvres en substances minérales et acides.

Espèces guides

Bouleaux pubescent et verruqueux (*Betula pubescens*, *B. pendula*), Airelle bleue (*Vaccinium uliginosum*), Canneberge (*Vaccinium oxycoccos*), Linaigrette à gaines (*Eriophorum vaginatum*), Saule à oreillettes (*Salix aurita*), Bourdaine (*Frangula alnus*), Violette palustre (*Viola palustris*), Laîche étoilée (*Carex echinata*), Sphaignes (*Sphagnum* sp.).

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

Les boisements tourbeux de bouleaux sont des habitats particulièrement rares et localisés en France, dans les régions les plus humides de sa bordure ouest (Ardennes, Nord, Normandie, Bretagne, Centre, Aquitaine) et de moyenne montagne (Morvan, Vosges, Jura, Alpes du Nord et Massif central). Dans la région Rhône-Alpes, la distribution de cet habitat est encore assez mal connue. Il est signalé dans les départements de la Loire (Monts du Forez et de la Madeleine, Pilat), de l'Ardèche (Haute Ardèche) de l'Ain (Dombes, Bugey, crêts du Jura), de la Haute-Savoie (Chablais, bassin lémanique), de la Savoie (Albanais, Bauges) et de l'Isère (Belledonne, Taillefer, Chambaran).

Menaces

Les menaces affectant les tourbières (exploitation de la tourbe pour l'horticulture, drainage, enrésinements, incendies, ennoyage pour la constitution d'étangs) portent également atteinte aux boisements qui leur sont associés. Les milieux tourbeux sont également très sensibles aux débardages forestiers. Les ruissellements chargés d'engrais et de polluants contribuent aussi à leur dégradation. Leur évolution naturelle par assèchement pourrait de plus s'accélérer dans un contexte de réchauffement climatique. Une meilleure prise en compte des tourbières commence à voir le jour. Elle passe par une protection stricte de ces milieux et des espèces associées et par une bonne gestion du bassin versant proche.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant pour les domaines alpin et continental, complémentaire pour le subméditerranéen

Directive habitats annexe 1

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Habitat classé d'intérêt communautaire et retenu prioritaire, dans le cadre du réseau Natura 2000

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - BOURNERIAS, M., ARNAL, G., BOCK, C., 2001, Guide des groupements végétaux de la région parisienne, Ed. Belin, Paris, 640 p. - Collectif, 2001, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 1 : Habitats forestiers, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000, 2 vol., 339p., 423p. - DELARZE, R., GONSETH, Y., GALLAND, P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO, C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p. - RAMEAU, J.C., 1994, Types d'habitats forestiers, de landes et de fruticées, des complexes riverains et des montagnes françaises, remarquables sur le plan patrimonial, ENGREF, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 505 p. - OBERDORFER, E., 1992, Süddeutsche Pflanzengesellschaften. Teil IV : Wälder und Gebüsche. Textband, Ed. Gustav Fischer, Jena, 282 p.

BOIS TOURBEUX DE PIN SYLVESTRE
(code CORINE 44.A2)

pas d'illustration disponible

Description

Ce sont des boisements semi-marécageux, clairsemés d'arbres peu élevés, dominés par le Pin sylvestre, accompagné par de rares bouleaux, sorbiers ou épicéas. Surmontant un tapis d'éricacées (airelles, canneberges), cypéracées et sphaignes, les arbres sont en principe rabougris, ou de petite taille. Disposés en petits bosquets, sur des bombements tourbeux, ils alternent avec des formations marécageuses herbacées et tourbeuses : tapis de grandes laïches, moliniaies, tourbières acides à sphaignes.

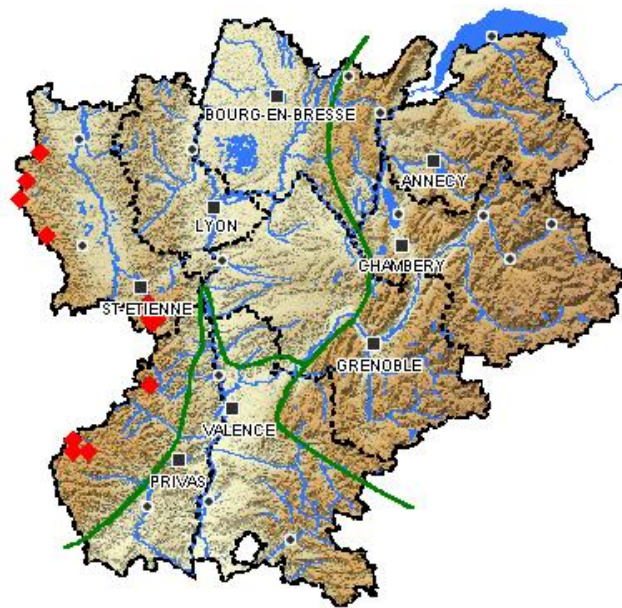
Ecologie

Etablis en conditions marécageuses, ils s'installent en périphérie et sur les parties surélevées et plus évoluées des tourbières acides à l'étage montagnard au-dessus de 800 m d'altitude. Les sols sont tourbeux, pauvres en nutriments et acides, gorgés d'eau en permanence, sur nappe stagnante peu oxygénée.

Espèces guides

Pin sylvestre (*Pinus sylvestris*), Airelle bleue (*Vaccinium uliginosum*), Canneberge (*Vaccinium oxycoccos*), Linaigrette à gaines (*Eriophorum vaginatum*), Andromède (*Andromeda polifolia*), Callune (*Calluna vulgaris*), Listère cordée (*Listera cordata*), Sphaignes (*Sphagnum* sp. pl.), *Wahlenbergia* à feuilles de Lierre (*Wahlenbergia hederacea*).

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

Les boisements tourbeux de pins sylvestres sont des habitats particulièrement rares et localisés en France, où ils sont situés dans les régions montagneuses humides d'affinités continentales à subcontinentales en moyenne montagne (Ardennes, Vosges et Massif central). Dans la région Rhône-Alpes, la distribution de cet habitat rare et localisé est encore assez mal connue. Il est signalé dans les départements de la Loire (Monts du Forez et de la Madeleine, Pilat), de l'Ardèche (Haute Ardèche, Haut-Vivarais).

Menaces

Les menaces affectant les tourbières (exploitation de la tourbe pour l'horticulture, drainage, enrésinements, incendies, ennoyage pour la constitution d'étangs) portent également atteinte aux boisements qui leur sont associés. Les milieux tourbeux sont également très sensibles aux débardages forestiers. Les ruissellements chargés d'engrais et de polluants contribuent aussi à leur dégradation. Leur évolution naturelle par assèchement pourrait de plus s'accélérer dans un contexte de réchauffement climatique. Une meilleure prise en compte des tourbières commence à voir le jour. Elle passe par une protection stricte de ces milieux et des espèces associées et par une bonne gestion du bassin versant proche.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

complémentaire pour les domaines alpin et subméditerranéen, déterminant pour le continental

Directive habitats annexe 1

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Habitat classé d'intérêt communautaire et retenu prioritaire, dans le cadre du réseau Natura 2000

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - Collectif, 2001, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 1 : Habitats forestiers, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000, 2 vol., 339p., 423p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO, C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p. - RAMEAU, J.C., 1994, Types d'habitats forestiers, de landes et de fruticées, des complexes riverains et des montagnes françaises, remarquables sur le plan patrimonial, ENGREF, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 505 p. - OBERDORFER, E., 1992, Süddeutsche Pflanzengesellschaften. Teil IV : Wälder und Gebüsche. Textband, Ed. Gustav Fischer, Jena, 282 p.

BOIS TOURBEUX DE PIN DE MONTAGNE
(code CORINE 44.A3)



Description

Ces boisements semi-marécageux clairs d'arbres peu élevés, sont caractérisés et dominés par le Pin à crochets. De rares bouleaux, sorbiers ou épicéas les accompagnent parfois. Surmontant un tapis d'éricacées (airelles, canneberges), cypéracées et sphaignes, les arbres sont souvent rabougris, ou de petite taille. Disposés en petits bosquets, sur des bombements tourbeux, ils alternent avec des formations marécageuses herbacées et tourbeuses : marais à grandes laîches, moliniaies, tourbières à sphaignes).

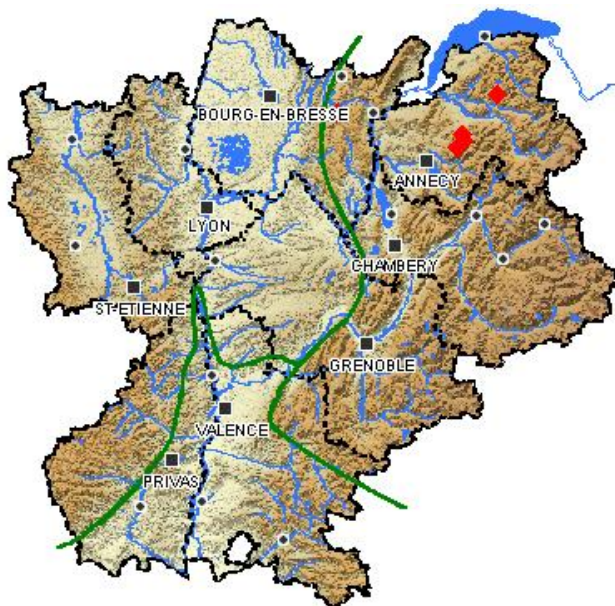
Ecologie

Etablis en conditions marécageuses, ils s'installent en périphérie et sur les parties surélevées, les plus évoluées des tourbières acides. Ils occupent des sols tourbeux, pauvres en nutriments et acides, gorgés d'eau, sur nappe stagnante peu oxygénée, à l'étage montagnard au-dessus de 800 m d'altitude.

Espèces guides

Pin à crochets (*Pinus uncinata*), Bouleau pubescent (*Betula pubescens*), Airelle bleue (*Vaccinium uliginosum*), Canneberge (*Vaccinium oxycoccos*), Linaigrette à gaines (*Eriophorum vaginatum*), Laîche étoilé (*Carex echinata*) et à peu de fleurs (*Carex pauciflora*), Listère à feuilles en cœur (*Listera cordata*), Sphaignes (*Sphagnum* sp. pl.).

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

Cet habitat très rare et très localisé en France présente une distribution limitée à quelques stations des régions montagneuses les plus humides : Vosges, Jura, Alpes du Nord, Auvergne (où l'indigénat du Pin à crochets est d'ailleurs discuté), Pyrénées centrales et occidentales. Dans la région Rhône-Alpes, cet habitat est localisé à quelques sites préalpins de Haute-Savoie et de Savoie (Chablais, Bornes-Aravis, Bauges) et en Isère (Belledonne, Taillefer).

Menaces

Les menaces affectant les tourbières (exploitation de la tourbe pour l'horticulture, drainage, enrésinements, incendies, ennoyage pour la constitution d'étangs) portent également atteinte aux boisements qui leur sont associés. Les milieux tourbeux sont également très sensibles aux débardages forestiers. Les ruissellements chargés d'engrais et de polluants contribuent aussi à leur dégradation. Leur évolution naturelle par assèchement pourrait de plus s'accélérer dans un contexte de réchauffement climatique. Une meilleure prise en compte des tourbières commence à voir le jour. Elle passe par une protection stricte de ces milieux et des espèces associées et par une bonne gestion du bassin versant proche.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant pour le domaine alpin, complémentaire pour le continental et le subméditerranéen

Directive habitats annexe 1

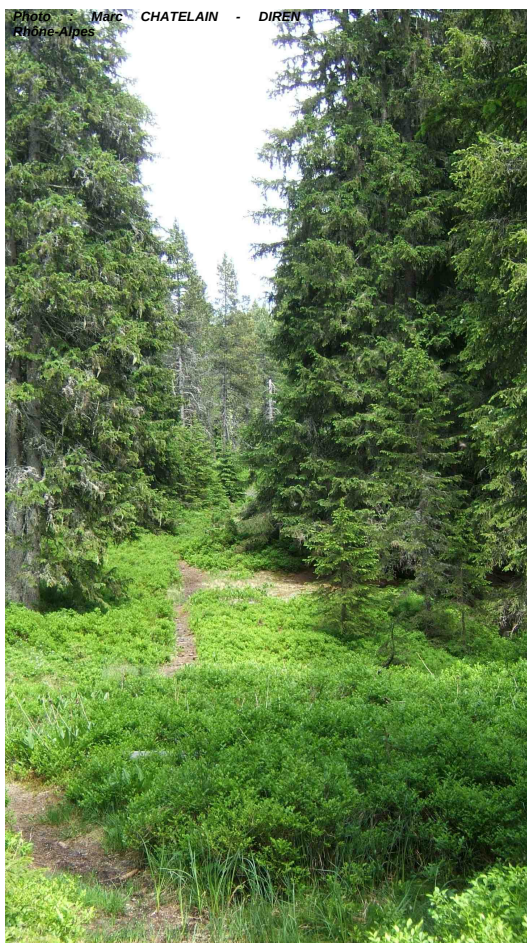
Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Habitat classé d'intérêt communautaire et retenu prioritaire, dans le cadre du réseau Natura 2000

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - Collectif, 2001, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 1 : Habitats forestiers, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000, 2 vol., 339p., 423p. - DELARZE, R., GONSETH, Y., GALLAND, P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p. - OBERDORFER, E., 1998, Süddeutsche Pflanzen-gesellschaften. Teil I : Fels- und Mauer-gesellschaften, alpine Fluren, Wasser-, Verlandungs- und Moorgesellschaften, Ed. Gustav Fischer, Jena, 314 p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO, C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p. - RAMEAU, J.C., 1994, Types d'habitats forestiers, de landes et de fruticées, des complexes riverains et des montagnes françaises, remarquables sur le plan patrimonial, ENGREF, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 505 p. - OBERDORFER, E., 1992, Süddeutsche Pflanzengesellschaften. Teil IV : Wälder und Gebüsche. Textband, Ed. Gustav Fischer, Jena, 282 p. - RICHARD, J.L., 1966, Les forêts naturelles d'Épicéas et de Pins de montagne du Jura, Bull. Soc. Neuchâtel. Sci. Nat. 89:101-112, 12p. - RICHARD, J.L., 1961, Les forêts acidophiles du Jura. Etude phytosociologique et écologique, Matér. Levé Géobot. Suisse 38:1-164 + tab.

BOIS D'EPICEAS A SPHAIGNES
(code CORINE 44.A4)



Description

Il s'agit de peuplements peu élevés d'Epicéas, accompagné éventuellement de bouleaux et du Sorbier des oiseleurs, surmontant un sous-bois offrant une couverture presque complète d'airelles (plusieurs espèces) et de mousses, avec quelques fougères. Le tapis de sphaignes est encore bien visible, mais il est abondamment recouvert par le Polytric commun, mousse des tourbières âgées se reconnaissant facilement à ses rameaux dressés garnis d'une multitude de très fines « feuilles » étalées.

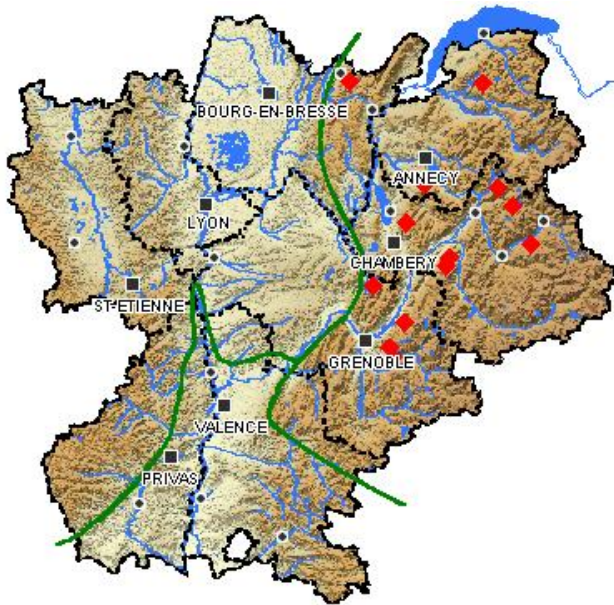
Ecologie

Cet habitat occupe les parties surélevées, les plus évoluées des tourbières acides, sur sols tourbeux, pauvres et acides, gorgés d'eau en permanence, avec une nappe stagnante peu oxygénée, à dessèchement de courte durée pendant la saison estivale, à l'étage montagnard au-dessus de 800 m d'altitude.

Espèces guides

Epicéa (*Picea abies*), Sphaignes (*Sphagnum* sp. pl.), Airelle des marais (*Vaccinium uliginosum*), Listère à feuilles cordées (*Listera cordata*), Lycopode à feuilles de genévrier (*Lycopodium annotinum*), Polytric commun (*Polytrichum commune*), Myrtille (*Vaccinium myrtillus*), Airelle rouge (*Vaccinium vitis-idaea*)

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

En France, cet habitat est limité aux massifs montagneux de l'Est (Vosges, Jura et Alpes du nord), où il est toujours rare et très localisé. Dans la région Rhône-Alpes, sa présence est relativement bien connue dans les grands complexes tourbeux. Néanmoins, en raison de son caractère forestier, l'habitat a pu échapper à de nombreuses reprises aux divers inventaires. Il est actuellement connu dans l'Ain (Haut-Bugey), la Haute-Savoie (Roc de Chères, Bas-Chablais), la Savoie (Beaufortin, Belledonne, Haute-Tarentaise) et l'Isère (Chartreuse, Belledonne).

Menaces

Les menaces affectant les tourbières (exploitation de la tourbe pour l'horticulture, drainage, enrésinements, incendies, ennoyage pour la constitution d'étangs) portent également atteinte aux boisements qui leur sont associés. Les milieux tourbeux sont également très sensibles aux débardages forestiers. Les ruissellements chargés d'engrais et de polluants contribuent aussi à leur dégradation. Leur évolution naturelle par assèchement pourrait de plus s'accélérer dans un contexte de réchauffement climatique. Une meilleure prise en compte des tourbières commence à voir le jour. Elle passe par une protection stricte de ces milieux et des espèces associées et par une bonne gestion du bassin versant proche.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant avec critère pour le domaine alpin, complémentaire pour le continental et le subméditerranéen

Directive habitats annexe 1

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Habitat classé d'intérêt communautaire et retenu prioritaire, dans le cadre du réseau Natura 2000

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - Collectif, 2001, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 1 : Habitats forestiers, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000, 2 vol., 339p., 423p. - DELARZE, R., GONSETH, Y., GALLAND, P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO, C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p. - RAMEAU, J.C., 1994, Types d'habitats forestiers, de landes et de fruticées, des complexes riverains et des montagnes françaises, remarquables sur le plan patrimonial, ENGREF, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 505 p.

FORETS DE CHENE VERT MESO ET SUPRA MEDITERRANEENNES
(code CORINE 45.3)

Photo : Marc CHATELAIN - DIREN
Rhône-Alpes



Description

Ces formations forestières arborées, le plus souvent clairsemées, mesurent entre 4 et 10 m de haut, selon leur degré de maturité et leur situation écologique. Elles sont dominées par le Chêne vert, auquel peuvent s'associer le Pin d'Alep ou le Chêne pubescent. Les stades pionniers des adrets, clairsemés et secs, permettent le maintien en sous-bois de plantes de lumière comme le Romarin. Les stades vieillis et les forêts des situations confinées, plus denses, ont un sous-bois ombragé où prospère le Buis.

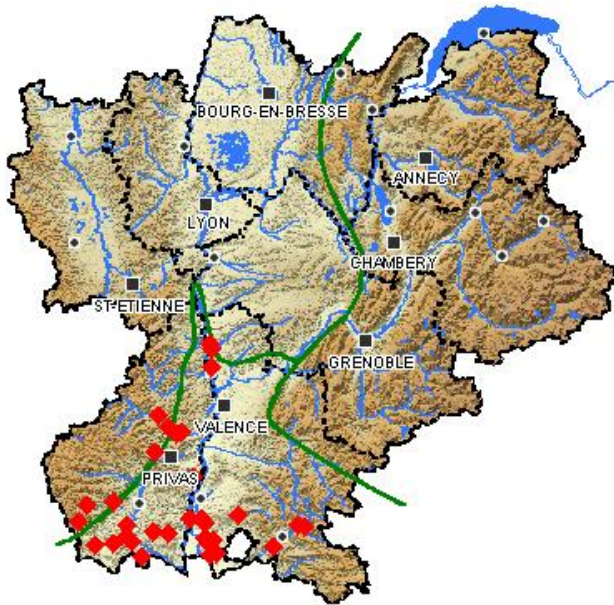
Ecologie

Ces forêts se développent en ambiance chaude et sèche, parfois à humidité atmosphérique plus marquée, comme dans les gorges encaissées. Elles poussent sur des pentes rocailleuses, calcaires ou siliceuses, aux étages méso et supraméditerranéen inférieur, le plus souvent en dessous de 1 000 m d'altitude.

Espèces guides

Chêne vert (*Quercus ilex*), Chèvrefeuille du Portugal (*Lonicera implexa*), Osyris blanc (*Osyris alba*), Filiaire à feuilles larges (*Phillyrea latifolia*), Viorne laurier-tin (*Viburnum tinus*), Genévrier oxycèdre (*Juniperus oxycedrus*), Clématite flamette (*Clematis flammula*), Asperge à feuilles aiguës (*Asparagus acutifolius*)

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

Regroupant des types assez divers de végétations, en France, cet habitat est présent sur l'ensemble du pourtour méditerranéen et remonte par le bassin aquitain jusqu'en Loire-Atlantique. Dans la région Rhône-Alpes, les forêts de Chêne vert sont fréquentes sur les collines méditerranéennes des parties méridionales des départements de l'Ardèche et de la Drôme, et remontent vers le nord à la faveur des coteaux bordant la moyenne vallée du Rhône. Des pieds isolés et de petits bosquets existent jusque dans le sud du département de l'Isère, mais ne constituent pas de véritables boisements de Chêne vert.

Menaces

Les chênaies vertes sont assez répandues dans le sud de l'Ardèche et de la Drôme et ne sont pas véritablement menacées. Dans le futur, elles devraient même bénéficier de la déprise rurale et coloniser des terres abandonnées. Plus globalement, l'ouverture brutale des milieux boisés, les plantations résineuses, et l'urbanisation diffuse constituent cependant des menaces locales. Parmi les différentes formes de ces forêts, seuls les peuplements d'arbres âgés, très rares et occupant généralement le fond des gorges encaissées, sont vulnérables. Toutes actions visant à ouvrir ces forêts constitueraient une menace. Leur prise en compte dans les plans d'aménagements forestiers devrait assurer leur maintien.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant avec critère pour le domaine subméditerranéen

Directive habitats annexe 1

Habitat classé d'intérêt communautaire dans le cadre du réseau Natura 2000

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - Collectif, 2001, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 1 : Habitats forestiers, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000, 2 vol., 339p., 423p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO, C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p.